

Compte rendu de la réunion du 16 avril 2026

Gwenaëlle Fabre, Charles Vancaeyzeele, Gabriel Bergounioux

1. Préparation d'une réponse à l'ANR

L'ATILF a été contacté comme annoncé. Un certain nombre de chercheurs de cette UMR sont intéressés pour participer au projet dont aucun ne souhaite apparaître comme le porteur. Des propositions vont être faites à des laboratoires de phonétique en commençant par le Gipsa-Lab à Grenoble.

2. Établissement d'une fiche de saisie

Après avoir étudié une trentaine de mots lors des précédentes séances, il avait été décidé de réfléchir à la confection d'une fiche lexicale avec différentes versions :

- « expert » pour les chercheurs participant au projet,
- « collaborateur » pour les informations apportées en science participative,
- « consultation » pour les affichages à l'écran.

CV propose une présentation à partir d'une écoute des occurrences de « juste » (cf. fiche CV). On y relève l'incrémentation des amuïssements de consonnes finales : l'effacement du /t/ précède celui du /s/ quand bien même le /s/ est considéré comme étant en position faible.

GB a établi un modèle sur « Allemagne » (cf. fiche GB) où l'attaque vocalique et la présence d'un schwa renforçaient l'intérêt qu'appelle l'observation d'un nom propre. En finale apparaît un phénomène phonologique non canonique puisque la substitution de /nj/ à /ɲ/ aboutit à la présence d'un /j/ postconsonantique en finale absolue.

Une discussion s'engage sur le traitement phonotactique :

- Faut-il conjecturer la présence d'un /ə/, sachant qu'une séquence {/j/ + /ə/} ne semble pas d'usage ?
- Est-ce une innovation en cours dans le système ?
- L'enchaînement /nj/ doit-il être considéré comme constituant un seul phonème ?

Avec « Allemagne », une propension au figement est manifeste : sur 41 occurrences, une est énoncée isolée dans une liste de pays, l'autre est précédée du déterminant défini et les trente-neuf autres sont « en Allemagne ». La question de la fréquence des emplois doit-elle faire l'objet d'une rubrique particulière.

GF a préparé un masque de saisie (cf. fiche GF) qui sera repris avec les deux précédents pour mise en conformité avec le site en cours de construction par Yvan Stroppa. La discussion s'engage à ce sujet sur les deux façons de concevoir la description d'une prononciation :

- une approche phonétique qui va des prononciation à la représentation phonologique,

- un affichage qui part des représentations phonologiques en discriminant les entrées lexicales homophones.

Il importe de distinguer la fiche de travail et la fiche de dictionnaire. Pour un travail collaboratif, en distinguant expert et participant, les intervenants seraient-ils invités à compléter directement la fiche ou devraient-ils renseigner un document qui, après validation, serait converti et transféré dans une nouvelle version de la fiche ?

La possibilité d'automatisation de la procédure (les mêmes séquences phonotactiques pouvant relever du même traitement) et les conditions ergonomiques de lecture et de consultation sont évoquées.

Il est convenu que la fiche aurait pour entrée la forme orthographique canonisée par les dictionnaires avec une désambiguïsation des homonymes (les homophones appellent une réflexion concernant la place qui devra être accordée à l'orthographe).

1. Forme orthographique (lemmatisation ?)
Désambiguïsation

Apparaîtrait ensuite la catégorie. Ainsi « juste » est également adjectif, adverbe et nom. Faut-il dissocier une même unité en catégorie et sous-catégories ? Quelles informations grammaticales sont nécessaires ? Pour « Allemagne », faut-il préciser que le nom est féminin ? Ceci paraît nécessaire pour expliquer le forme « en Allemagne » vs « au Brésil ». À considérer en fonction de ce que montreront les corpus, tout en ménageant une ligne spécifique dans tous les cas.

2. Catégorie
Sous-catégories (pour *Allemagne* : nom propre > nom géographique)

Pour un dictionnaire de prononciation, il paraîtrait nécessaire de prendre en compte toutes les formes présentes dans les enregistrements, indépendamment de la lemmatisation, ce qui accroît considérablement le nombre d'occurrences à traiter du fait des conjugaisons. À discuter.

Quelle hiérarchisation de l'information est à prévoir ? Comment établir les liens entre forme de base et dérivés (*juste* > *justice*, *justement*, *justiciable*, *justification*...) ?

Quelques points évoqués lors des échanges:

- le repérage des locutions et emplois figés sous forme d'expressions régulières, qu'elles soient déjà consignées ou qu'elles se révèlent à l'écoute ;
- la nécessité d'une syllabation qui pourrait être systématique : comme elle est fortement prévisible pour la plupart des mots, à la réserve près de la resyllabation dans les enchaînements, la syllabation serait restreinte aux cas d'indécision comme la coupe à effectuer dans *extrême* ou dans *déstructurer*,
- la notation des faits prosodiques non phonologiques comme l'accentuation sur une syllabe, la gémiation consonantique, les phénomènes d'emphase, en particulier lorsque l'intonation discrimine les emplois, par exemple pour *juste* entre les acceptions « seulement » (avec également un emploi ironique) et « à l'instant même » dans une phrase comme « il est juste malade ».

Eu égard à la quantité d'informations potentielles s'impose la nécessité de prévoir deux états de saisie avec une fiche minimale et une fiche exhaustive ?

3. Poursuite du travail

Continuer la mise au point d'une maquette pour la saisie des fiches avec une réflexion sur les modalités de la relations entre les fiches qu'il s'agisse de mots ayant le même schéma phonotactique ou de formes de dérivation grammaticale et lexicale.

Établir un document méthodologique collectif qui synthétise les remarques formulées sur les différents items afin de fournir des points d'observation et d'analyse dans l'écoute et le traitement des occurrences.

Prochaine réunion en juin. L'Evento sera envoyé en mai.